

Le 29 octobre 2003

UE – CHINE**UNICE DEMANDE :**

- UNE MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DES ENGAGEMENTS OMC DE LA CHINE**
- UNE FLEXIBILITE ACCRUE DU TAUX DE CHANGE YUAN/DOLLAR**

À la veille du sommet UE-Chine qui se tiendra demain 30 octobre à Beijing et au regard des propositions de l'UE et de la Chine pour donner une nouvelle impulsion à leurs relations, UNICE, le porte-parole des entreprises en Europe, insiste sur l'importance majeure de la Chine pour le monde des affaires européen, ce pays étant un partenaire clé aux niveaux international et bilatéral. Les entreprises européennes estiment en effet que les relations UE-Chine sont encore loin d'être exploitées pleinement. Elles restent fort préoccupées, malgré certains progrès, par les obstacles au commerce et à l'investissement qui demeurent très nombreux en Chine et par la lenteur d'application des engagements d'adhésion pris par la Chine à l'égard de l'OMC. UNICE appelle l'UE et la Chine à approfondir encore leur coopération, afin de trouver rapidement des solutions propres à résoudre les problèmes constatés et éviter autant que possible la naissance de nouvelles difficultés.

La Chine est devenue un partenaire économique de poids. Première bénéficiaire au monde des investissements étrangers directs, sa part dans les exportations mondiales a augmenté considérablement, se multipliant plus de cinq fois sur les vingt dernières années : avec 6,9 % aujourd'hui, la Chine se situe juste devant le Canada (5,7 %) et derrière le Japon (8,3 %), les États-Unis (15,7 %) et l'UE (19,5 %). Dans ces conditions, le manque de flexibilité du taux de change entre le yuan et le dollar offre à la Chine un avantage supplémentaire, source de distorsions de la concurrence. Le déficit commercial bilatéral de l'UE avec la Chine, estimé à € 47 milliards, s'accroît.

UNICE tire deux conclusions de la situation : premièrement, elle invite l'UE à encourager la Chine à étudier les propositions qui aideront à l'adaptation du yuan (renmimbi) aux forces du marché.

Deuxièmement, la mise en œuvre des engagements pris par la Chine à l'égard de l'OMC doit être accélérée. *"Près de deux ans se sont écoulés depuis l'entrée de la Chine à l'OMC", déclare Philippe de Buck, Secrétaire général de UNICE, "et il reste beaucoup à faire. Une attention particulière doit être portée à la transparence, à l'élimination des réglementations pesantes dans certains secteurs et au démantèlement des obstacles non tarifaires au commerce de biens et services, qui restreignent sérieusement les avantages de l'ouverture du marché chinois."*

Les milieux d'affaires européens sont également fort préoccupés par le manque de respect des droits de propriété intellectuelle sur le terrain. L'augmentation constante, dans la circulation de contrefaçons de produits industriels en provenance de Chine, exerce un impact négatif énorme sur la compétitivité de l'Europe. Quant à la demande de la Chine d'obtenir un "statut d'économie de marché" à part entière au titre de l'instrument antidumping communautaire, UNICE estime que les conditions sont loin d'être réunies.

Ces problèmes doivent être réglés d'urgence, au travers des mécanismes existants du dialogue bilatéral et de nouveaux mécanismes à mettre en place. Dans cette optique, UNICE accueille favorablement l'ouverture récente d'un dialogue bilatéral UE-Chine sur la politique industrielle. Les efforts devraient également s'intensifier, à tous les niveaux administratifs chinois, pour veiller à une mise en œuvre correcte et homogène par les autorités provinciales et municipales.

Enfin, après l'échec de la ministérielle de Cancún, UNICE exhorte les autorités de l'UE et de Chine à renforcer leur coopération sur les questions commerciales multilatérales de manière à faire avancer les négociations aujourd'hui à l'arrêt du Programme de Doha pour le développement, et ce le plus rapidement possible, pour que le processus de libéralisation se poursuive dans l'intérêt du développement économique de tous les membres de l'OMC.

Note à l'éditeur

UNICE AISBL est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, UNICE compte aujourd'hui 35 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 28 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.